

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat |
| <b>Herausgeber:</b> | Société de communication de l'habitat social  |
| <b>Band:</b>        | 81 (2009)   |
| <b>Heft:</b>        | 1   |
| <b>Artikel:</b>     | Chronique vagabonde : ainsi, c'est l'éologie qui va sauver l'économie                         |
| <b>Autor:</b>       | Cuttat, Jacques   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-144889">https://doi.org/10.5169/seals-144889</a>       |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CHRONIQUE VAGABONDE

## Ainsi, c'est l'écologie qui va sauver l'économie

Vite, une relance écolo! titrait le Courrier International de décembre dernier, proposant de passer par l'écologie pour relancer la finance et sauver la planète des risques de réchauffement. Pourquoi la Suisse doit miser sur l'économie verte, renchérissait deux semaines plus tard Bilan. Fer de lance éditorial d'un libéralisme assez raide, le magazine économique romand ne saurait être soupçonné de sympathies écologistes. On en déduit que s'il fallait élire une science pour sauver l'économie et la planète, la plus verte d'entre elles l'emporterait haut la main. Voilà qui en dit long sur l'évolution des mentalités. Les militants en Birkenstock des années 70 luttant, hirsutes et hilares, contre la construction de centrales nucléaires, vont-ils faire place aux penseurs de la libre entreprise en costume et cravate? Pas totalement. Les combattants se sont assagis côté look; mais pas dans leurs convictions.

### La relance a déjà commencé

Cherchons donc des éléments concrets de cette élection annoncée. Ainsi de cette jeune société suisse alémanique, active dans la production d'énergies renouvelables. L'ADEV, pour Arbeitsgemeinschaft für dezentrale Energievorsorgung (groupe de travail pour une production décentralisée d'énergie) est une coopérative. Fondée en 1985 à Liestal (Bâle-Campagne) par des ingénieurs militant contre la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst, elle se veut d'emblée constructive dans sa démarche, comme l'explique Andreas Appenzeller: «Les fondateurs n'étaient pas seulement des opposants, souligne le directeur. Ils étaient aussi déterminés à démontrer par des actions concrètes qu'il existe des alternatives au nucléaire».

La forme juridique de la coopérative s'est imposée car «c'est la mieux adaptée pour placer l'humain avant le business», notamment grâce au système «un membre-une voix» et non «une action-une voix». A cette volonté de contrer le nucléaire, les fondateurs ont inscrit dans leurs statuts des considérations éthiques, sociales et écologiques. Une telle entreprise est-elle viable? Clairement oui. Outre sa longévité, la coopérative a tenu le cap près de trente ans, traversant de longues périodes où l'éthique en affaires et la production d'énergie douce n'avaient pas aussi bonne presse qu'aujourd'hui. L'ADEV a réussi à développer des filiales spécialisées dans le solaire, l'hydraulique et l'éolien. Et même, depuis quelques années, elle s'offre le luxe de verser des intérêts sur les parts sociales à ses membres. Comme quoi rentabilité et responsabilité ne sont pas nécessairement antinomiques.

### L'invention de l'énergie citoyenne

Parmi ses projets-phares, citons l'installation solaire du nouveau stade Saint-Jacques de Bâle. Moins spectaculaire

mais très innovant, ce projet de parc d'éoliennes situé sur une crête des Franches-Montagnes (canton du Jura), plus précisément sur la commune de Saint-Brais. Mené par sa filiale ADEV-Windkraft, ce parc doit produire de l'énergie tout en offrant aux habitants du village la possibilité de devenir actionnaires de la filiale en question, et cela à des prix de faveur. Produire de l'énergie citoyenne, en somme, fabriquée localement et acheminée sous le contrôle, partiel ou total, des utilisateurs. Et ce n'est pas un concept en l'air. Presque quatre millions de francs ont été réunis par la vente des parts. Des membres hors village mais convaincus par le projet, ont en outre acquis des parts.

### Un succès qui dépasse les frontières du village

Conseiller communal puis élu maire de Saint-Brais, Frédy Froidevaux a suivi toute l'opération. «Il y a eu des dizaines de séances, avec les habitants, les propriétaires, les associations de défense de la nature. Résultat: le plan spécial d'affectation a été accepté sans aucune opposition.» Bientôt, dès l'automne 2009, deux éoliennes vont commencer à produire. «Depuis ce succès, je reçois des téléphones d'autres communes, pour me demander comment nous avons procédé», poursuit le maire.

### La folie speculative n'est pas loin

En ces temps de disette de pétrole, les investisseurs et entreprises éoliennes ont bien compris le créneau qui s'offre à elles. Afin de devancer la concurrence et une prévisible flambée de la demande foncière pour installer de nouveaux générateurs, nombre d'entre eux approchent déjà des propriétaires fonciers de l'arc jurassien pour négocier une priorité sur les terrains les mieux placés. Le phénomène a pris une certaine ampleur, à tel point que les cantons ont gelé toutes les procédures d'autorisation en suspens et ont commencé à travailler sur des plans spéciaux d'aménagement, notamment dans le but de protéger le paysage. Qui eût dit, il y a encore peu de temps, que ces grandes hélices brasseuses d'air attireraient tant d'investisseurs dans leurs pales? La coopérative ADEV offre une alternative viable au pur business du kWh.

De là à dire que les nouvelles technologies vont relancer la machine économique, il n'y a qu'un pas qu'on aime franchir. Avec l'essor de la production d'énergies renouvelables, mais aussi la programmation annoncée des travaux d'assainissement énergétique des bâtiments ou encore la mise au point de moteurs utilisant d'autres carburants que le pétrole, il se pourrait bien que la reprise passe, au moins en partie, par l'écologie. Si, en plus, les entreprises affichent une authentique conscience citoyenne, on ne peut que s'en réjouir.

Jacques Cuttat